PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la Bâtisse du Restaurant Toney.

De la Maison de Bains Toney; Cottage avec un lot de 123 sur 471 pieds.

Situées au West End.

Succession de Francisco Bilbeny.

No 56,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 15 mars 1899 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations connues comme le Restaurant Toney, situé sur le lot No 8 sur la Levée de revêtement au West End sur le Lac Pontchartrain, le droit d'usage et d'occupation jusqu'au 1er juin A. D 1906 dudit lot No 8 sur le plan du voyer de ville daté le 9 juin 1881, et déposé au bureau de l'ancien Département du commerce de la Ville de la Nouvelle Orléans, et lequel dit lot est dans l'intérieur (Ville) côté de et faisant face à la Levée de revêtement, et mesurant 75 pieds de face à la susdite Levée de revêtement, sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Les améliorations sont connues comme le restaurant Toney et consistent en une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, entourée par une grande veranda; la dite bâtisse est équipée de fils électriques et de tuyaux de gaz et contient un grand magasin, cuisine avec vastes fournaux, magasin de dépôt et une ou deux autres chambres; était louée pour $300 six mois finissant le 1er septembre 1898.

2o Tout et singulier les bâtisses et améliorations connues connues comme la maison de bains de Toney, située en face de ladite propriété ci-dessus décrite, ladite maison de bains consiste d'environ 22 chambres, et rapportait l'été dernier à peu près $400.

3o Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé au West End dans cette ville, sur les rives du Lac Pontchartrain, et désigné par le numéro 10 sur un plan dressé par W. H. Williams ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1870 et déposé comme plan X, dans l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant à peu près 123 pieds sur chacune des avenues Lee et Lac, sur une profondeur d'environ 471 pieds 1 pouce et qui s'étends de l'une des dites avenues à l'autre, laquelle dite propriété acquise par ledit défunt Francisco Bilbeny par achat de Jacinto Bunol par acte passé pardevant, Ferdinand J. Aleix, notaire en cette ville, le 23 juillet 1889.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage et contenant environ trois chambres et cuisine; aussi une écurie dans le fond. Avec peu de dépenses on en ferait une charmante demeure d'été, ou pourrait être louée avantageusement.

Conditions Comptant. Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, aux frais des acquéreurs, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, et un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.

W. S. Benedict, avocat.
11 fev—11 18 25—mars 4 11 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (8 trois de l'Iet No (18) dix-huit lequel est borné par les rues Peniston, Perrier, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémecourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie dudit est annexée à un acte passé dans l'étude de Mugh Madden, ancien notaire en cette ville le 72 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.
806, rue Perdido.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—MARDI 14 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

Je W A. Kernaghan un encanteur dûment autorisé en et pour la Paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques sous et par autorité d'un writ à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1899, dans la succession de C. V. Haile No 58 237 du dossier de ladite Cour les propriétés suivantes à savoir:

1o Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Iet borné par l'avenue Peters, les rues Prytania, Octavia et Pitt et formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Pitt, mesurant 81 pieds de face sur l'avenue Peters par 210 pieds de profondeur et de face sur la rue Pitt entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et Iet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Peters par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et Iet que ceux décrits plus haut, mesurant 40 pieds de face à la rue Prytania par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4o Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et Iet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5o Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et Iet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6o Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et Iet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Octavia et formant l'encoignure des deux dites rues. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7o Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et Iet que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Pitt et Octavia et mesurant 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dûes et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0[illegible] comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant
notaire aux frais de l'acquéreur.
11 fev—11 19 26—mars 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie A. Begault.

No 58,009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE

De la Splendide Maison en Briques à trois étages 323 rue Dauphine,

Et de la maison double en bois à deux étages, 2019 et 2021 rue Nord Remparts.

CONFORMÉMENT à un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-mentionnée signé par l'Hon. N. H. Righter, juge de ladite Cour, Division D, en date du 23 janvier 1899, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, vendrai, aux enchères publiques, le MERCREDI, 1er mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, dans la ville de la Nouvelle Orléans les propriétés foncières suivantes à savoir:

1o Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Iet No 92, borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne, désigné par la lettre A, sur un plan fait par C. A. DeArmas, ingénieur de ville, en date du 12 février 1870 annexé à un inventaire de la succession de Sylphide Latour, pris par A. D. Doriocourt, alors un notaire en cette ville, le 23 février 1870 et mesurant conformément auquel vingt-quatre pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Conti, déjà se fermant à neuf pieds six pouces, et courant sur une seconde profondeur de quarante-six pieds dix pouces et cinq lignes et mesurant sur le côté le plus près de la rue Bienville et en partie sur la ligne d'une allée de quatre pieds six pouces de largeur, marquée sur ledit plan "allée commune" cent quatre-vingt trois pieds trois pouces et quatre lignes, ensuite s'ouvrant à vingt deux pieds un pouce sept lignes et mesurant sur une seconde profondeur parallèle à la rue Bienville, vingt-trois pieds quatre pouces quatre lignes, et trente cinq pieds six pouces six lignes de largeur dans le fond ensemble par le No municipal 323 rue Dauphine, entre Bienville et Conti. Etant la même propriété achetée par feue Sophie A. Begault de la veuve P. Déjan, d'après un acte fait pardevant M. V. Déjan, notaire, le 22 mars 1896 et enregistré dans le C. O. B. 160 fo 328 et Q.

2o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Iet No 375, borné par les rues Remparts, Français, Union et St-Claude, désigné par le No 24 sur un acte d'arpentage fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 24 février 1892, annexé à un acte d'achat de feue Mademoiselle S. A. Begault, ledit lot commence à une distance de cent vingt-huit pieds de l'angle des rues Français et Remparts et mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds de face sur ladite rue Remparts, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après ledit plan, connu comme les Nos 2019-2021 rue N. Remparts.

Etant le même propriété acquise par ladite défunte demoiselle S. A. Begault de Joseph P. Schenker, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 14 mars 1895 et enregistré dans le C. O. B. 158 Fo 250, dans les termes suivent à savoir:

Un tiers du prix d'achat à être payé comptant et la balance à un crédit de un et deux ans à être représenté par des billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt garantis par liens du vendeur, les polices d'assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de ville et d'Etat de 1899 aux frais de l'acquéreur.

J. F. Meunier, notaire devra passer les actes de vente aux frais des acquereurs.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.
29 janv —29—fév 5 12 19 26—mars 1

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et double, avantageusement situés,

Dans le Sixième District.

Succession de Mme Maria Morphy.

No ——, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1o Le désirable cottage double en bois Nos 4608 et 4610 rue du Camp retiré de la rue et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 citernes, hangar, allées de côté et cours dans le fond, etc, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'Iet No 234 borné par les rues Camp, Cadix, Valence et Magasins, formant le tout du lot original No 21 et un pied de lot contigu No 22, étant le troisième lot de l'encoignure des rues Camp et Cadix, et le plus près de la rue Cadix, et mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2o Le cottage résidence simple No 4732 rue Colisée, retiré de la rue et contenant 2 chambres, cuisine, grande galerie hangar, citerne, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Iet No 293 borné par les rues Colisée, Valence, Bordeaux et Chestnut, désigné comme lot No 11, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3o La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Iet No 146, borné par les rues Laurel Berlin et Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 18, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double Nos 4308 et 4310 rue Laurel, retiré de la rue, ayant galerie de devant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté, cour dans le fond, etc.

4o La moitié indivise d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette, dans l'Iet No 146, borné par les rues Laurel, Berlin, Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 17; lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois No 4312 rue Laurel, retiré et contenant 5 chambres, hangars, citernes, etc., grande cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an la dessus avec les clauses usuelles d'assurances; les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.
5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Edward Ranquetat.

A L'ENCAN.

Vente de Continuation

—Du dépôt bien connu—

De Porcelaine et de Verrerie

—DE—

J. BARBE.

Ecoignure des rues Nord Claiborne et Ste Anne.

Coutellerie, Statues, Verrerie Bohémienne, etc., Vases, Verres, etc.

A 10 heures A. M., 11 Février 1899.

Les dames sont respectueusement invitées à assister. Vente de fermeture sans réserve.

EDWARD RANQUETAT,
11 fév—1 f Encanteur.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JAMES S. RICHARDSON

Cour Civile de Disiriot, Division E—No 57,930

CONTENU DE LA

Résidence Elégamment Installée

DE FEU

JAMES S. RICHARDSON,

AVENUE ST-CHARLES,

COIN DEUXIEME.

Mercredi, 22 Février 1899

commençant à 11 heures A. M. au local sera et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date et signé le 3 février 1899, et à moi adressé, je procéderai à vendre aux enchères publiques les effets mobiliers contenus dans la résidence de l'avenue St-Charles, coin Deuxième, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Admission au local ne sera donnée qu'aux personnes ayant une carte de l'encanteur.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bâtisse Hennen, 812 rue Commune.
11fév—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als.

No 58,214 Cour civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, 2 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, par W C. H. Robinson, encanteur. Bureau, 812 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon N. H. Righter, juge de la Division D de la Cour civile de District, Paroisse d'Orléans dans l'affaire No 58,214, succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als, ledit ordre étant adressé à moi, rendu le 20 janvier 1899 et signé le 26 janvier 1899, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété décrites ci dessous à savoir:

Une portion de terre située dans l'Iet borné par l'avenue St Charles, le Lee Circle l'avenue Howard et les rues Carondelet et Calliope, laquelle dite portion de terre s'étend sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle, et a les dimensions suivantes: 266 pieds 10 pouces 4 lignes sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle; de là 95 pieds 11 pouces 4 lignes sur le Lee Circle, ensuite 111 pieds 1 pouce 0 ligne sur une ligne courant au Lee Circle vers l'encoignure des rues Calliope et Carondelet; de là 9 pieds 5 pouces et 2 lignes sur une ligne courant vers l'encoignure de l'avenue Howard ou Delord et de la rue Carondelet, de là 34 pieds 6 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Carondelet, de là 134 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Calliope, ensuite 34 pieds 1 pouce 4 lignes sur une ligne courant vers l'avenue St Charles, ensuite 101 pieds 8 pouces 2 lignes sur une ligne courant à la rue Calliope, ensuite 174 pieds 10 pouces 4 lignes sur la rue Calliope à l'encoignure de l'avenue St Charles. Le tout plus ou moins, d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions—Le quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente, et garantis par hypothèque et liens de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Omer Villeré. Branch K. Miller et C. G. Gill, avocats.

24 janv—28 29 — fev 5 12 19 26 27 28 —mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E — No 57,930. Succession de James S. Richardson. Jeudi, 16 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Neuvième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Terms et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré notaire. Les améliorations et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.

14 jan—14 15 22 29 - fev 5 12 13 14 15 16

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No 48,526.—Par ordre signé le 27 janvier 1892, par le juge Geo H. Théard de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E; dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu à l'enchère publique MARDI le 7 mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, encanteur, la suivante décrite propriété dans la paroisse de Morehouse, dans ces Etat: S. E 1-4 S. W. 1-4 section 15. N. E. 1-4 de N. W. 1-4 section 16, le tout dans la circonscription territoriale, 23 rangé S. E. sous les termes suivants: un demi comptant, la balance en 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date garanti par hypothèque et privilège de vendeur, sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. H. Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 5 12 19 26 —mars 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTES

Installations de Bureau,

Grillages de Banque,

Splendide coffre-fort à combinaison double porte,

Bureaux à fermoirs à Rouleau,

Bureaux Plats,

CHAISES TOURNANTES,

Evantails électriques portatifs et pour plafonds

Installations d'électricité,

Type-Writer Remington,

Tables, Chaises de Bureau

ET

Divers accessoires de Bureau,

AUSSI

Le Terme non-expiriré et le droit d'occupation au 1er octobre 1899

Du local No 347 rue Carondelet.

Etat de la Louisiane vs German American Debenture Company Limited.

No 56,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger encanteur.—Bureau No 134 rue Carondelet.—VENDREDI, 24 février 1899 à 11 heures A. M., au local No 347 rue Carondelet entre Union et Perdido, et immédiatement ensuite, au local No 337 rue Carondelet, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 6 février 1899 de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les meubles partiellement décrits ci-dessus et installations, etc., le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

11 fév—11 12 19 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ou réserve.

LOT DU CINQUIEME DISTRICT.

En un crédit de 12 mois.

Michael Rooney vs Ses Créanciers

No 53,583.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, daté et signé le 13 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le côté inférieur du Troisième District dans cette ville, dans le morceau de terre contigu et comprenant le Canal Verret et désigné comme lot No 8 dans l'Iet No 2, lequel est borné par les rues Hendon, Alix, Washington et Peters, selon le plan de J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 8 mars 1858, et annexé à un acte de partage de certaine propriété, passé pardevant James Graham, notaire, le 5 juin 1858. Ledit lot mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7 de 130 pieds 8 pouces et 3 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 9 de 130 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Pour le prix entier d'achat au crédit de douze mois, et l'acquéreur devant exécuter son bond là-dessus d'après la loi. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 jan—15 22 29 — fev 5 12 19 à date

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56 927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'Iet borné par les rues Quartier, Esplanade Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Fourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Indice, architecte, le 12 mai 1848, déposé dans l'étude de A. Duvatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, arrosé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez de chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est aimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fev—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 7 Mars 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 7me jour de mars, 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du Comptant, au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession d'Ursin Muller No 52 5 7, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un, de l'Iet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 82 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1898 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Tout Neuf

Portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude, et formant l'encoignure de la rue Toure.

Ce Cottage Simple, Elégant et tout neuf,

Connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne,

Et deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans la Paroisse de Jefferson dans cet Etat.

Raymond Jane vs Mme Veuve Isabelle Jane et als.

No 57,644—Cour Civile de District Division A.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau No 634 Place Commerciale.—Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 9 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu le 16 décembre 1898, et signé le 22 décembre 1898, et en vertu d'un autre décret de la même cour, signé le 1er février 1899, la suivante décrite propriété sera vendue à l'enchère publique, à savoir—

1. Premièrement:
Dans la Paroisse d'Orléans—
Un cheval bai, un cheval gris un wagon couvert à quatre roues, une berouche pour famille, un jeu de harnais pour barrouche, un jeu de harnais pour wagon.

2. Deuxièmement:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'Iet borné par les rues Bourgogne (autrefois Rapst), Français, Union et Dauphine, (autrefois Grands Besonnes), mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 109 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant partie du No 122 du Faubourg Marigny. Les améliorations consistent en un élégant cottage simple tout neuf connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne.

3. Troisièmement: Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Nord Remparts, Touro (autrefois Union, St Claude et Bourbon, dès qu'elle comme elle et B, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 69 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues St Claude et Touro. Les améliorations consistent en un cottage double moderne et tout neuf, portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude.

4 Quatrièmement: Dans la paroisse de Jefferson. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, situés dans la Grande Isle de Barataria, dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans l'Iet borné par les rues Live Oak, Jolly, Egania et le Chemin Public, désignés comme lots Nos 60 et 61, se touchant et mesurant chacun 75 pieds de face à la rue Jolly sur une profondeur chacun de 195 pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans avec intérêt au taux de 7 0[illegible] par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de l'année 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0,0 est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Duvignaud, notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les numéros de revenu.

5 fév—5 8 12 19 26 — mars 1 4 à dade.

Hecker & Smith

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un Ilet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56,231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain Ilet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson (anciennement Breslau), Freret (anciennement Long) Octavia et Joseph, et mesurant 392 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement. Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Lot No 12 forme l'encoignure des rues Octavia et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds; Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant E. Ori, notaire.

22 jan—22 29 - fev 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 23 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Pitou et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1898 et signé le 7 janvier 1899 par l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain Ilet de terré d